

## **La SONATUR organise une vente des parcelles sur son site de Bobo 2010**

### **Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) informe le public, qu'il organise la vente des parcelles sur son site de Bobo 2010.**

La réception des dossiers de souscription se fera à sa cellule de Bobo située Boulevard du Cinquantenaire (Route de Bama) pour compter du lundi 15 au vendredi 26 avril 2019, tous les jours ouvrables de 08 heures à 13 heures. Le mode d'attribution des parcelles sera la méthode du « gré à gré au premier venu » et ce, dans la limite du stock disponible.

Pour chaque souscription, le demandeur doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Trois (03) copies légalisées de sa pièce d'identification pour les personnes physiques et pour les personnes morales, le registre du commerce et les statuts légalisés ou tout document jugé valable ;
- Un acompte d'au moins 50% du coût de la parcelle payable en espèces ou par chèque certifié ;
- Le reliquat du coût de la parcelle devra être soldé dans les six (06) mois à compter de la date de notification des frais d'acquisition sans aucune possibilité de dérogation de délai de paiement. Passé ce délai, les parcelles des clients défailants seront retirées et réattribuées aux demandeurs de la liste d'attente qui disposeront de deux (02) mois pour solder lesdites parcelles.

A l'issue du solde de leur parcelle, la SONATUR délivrera à chaque acquéreur une lettre de notification de solde. Une attestation d'acquis de droit de propriété est délivrée au client dès le paiement des droits de mutation par celui-ci auprès du Receveur des Domaines et de la Publicité Foncière territorialement compétent.

Par ailleurs, il informe les acquéreurs potentiels que les travaux d'électrification et d'adduction en eau potable sur le site sont en cours.

Les informations sur les parcelles, leur coût, et toute autre information utile sont disponibles au siège de la SONATUR sis avenue Kwamé N'Krumah, à la cellule de Bobo et sur le site web ([www.sonatur.org](http://www.sonatur.org)).

Contacts utiles : 25 30 17 73/74, 70 20 00 62 ou le 20 97 01 41

La SONATUR, bâtir dans un cadre agréable

Le Directeur Général

**Soabou DIALLO**

**Chevalier de l'Ordre de Mérite**

**Economie et Finances**